

Les lumières de rues, pour un total de 63, sont installés sur les principaux chemins et rues afin de sécuriser certains endroits, soit pour les piétons et les automobiles.

Si vous constatez qu'un luminaire n'éclaire plus ou qu'il scintille sans arrêt, vous pourriez nous faire parvenir un courriel pour nous en informer, en cliquant sur notre adresse :

www.munlac16iles@gc.aira.com

N'oubliez pas d'indiquer l'adresse du luminaire ou votre adresse afin de préciser l'emplacement du luminaire. Nous vous remercions de votre collaboration

